



Les aides sociales sont un droit

4 — Interview de la conseillère fédérale
Elisabeth Baume-Schneider

12 — Travail et intégration: itinéraires
croisés d'une nouvelle vie

Béné
dicte

— Sommaire

Éditorial

L'angoisse du labyrinthe _ Hubert Péquignot

3

4—11



Les aides sociales sont un droit

Interview de la conseillère fédérale Élisabeth Baume-Schneider:
« Une campagne nationale d'information contre
le non-recours pourrait être envisagée »

4-6

Prévenir le non-recours aux prestations sociales

7-8

Faire face

Commentaire de Corinne Jaquiéry - Rédactrice en chef

9

Estelle Revaz

« Les paillettes de la scène occultent parfois des coulisses plus sombres »

10-11

La fascination pour le glauque

Billet d'humeur _ Jonas Schneiter, journaliste, animateur-producteur

11

12—20

Travail et intégration: itinéraires croisés d'une nouvelle vie

12-14

Formation à l'accompagnement
Inscriptions ouvertes pour 2025-2026

15

CarteCulture Neuchâtel: 10 ans d'accès à la culture pour toutes et tous

16-17

Des visages sur notre action

18

Appels à votre soutien

19

Couverture: © Bénédicte

■ Impressum

Caritas.mag - le magazine des Caritas de Suisse romande (Genève, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Vaud) paraît deux fois par an.

Tirage global: 53'750 - Tirage Caritas Neuchâtel: 10'390 ex.

Responsable d'édition: Hubert Péquignot - Directeur de Caritas Neuchâtel. Rédactrice en chef: Corinne Jaquiéry.

Rédaction: Carole Spring. Photos: Thomas Plain, Alexandra Wey, Caritas Neuchâtel. Corrections: Ana Cardoso.

Graphisme et mise en page: Fluide Communication, Givisiez. Impression: PCL Print Conseil Logistique SA.

Caritas Neuchâtel - Vieux-Châtel 4 - 2000 Neuchâtel. Téléphone: 032 886 80 70

www.caritas-neuchatel.ch - caritas.neuchatel@ne.ch.



L'angoisse du labyrinthe

— Hubert Péquignot - Directeur de Caritas Neuchâtel

La prise de conscience, notamment lors des années Covid, de l'importance du non-recours aux prestations remet en question l'efficacité même des politiques sociales: à quoi sert en effet un dispositif qui ne touche pas son public? La complexité du dispositif social, due notamment à la multiplicité des acteurs, des prestations et des cadres institutionnels, participe à brouiller sa lisibilité. En parallèle, le durcissement des contrôles et des conditions d'accès aux droits sociaux contribue à légitimer le discours sur les abus. Ce climat pousse certain.e.s usager.e.s à renoncer à leurs droits.

Les études récentes mettent en évidence que le non-recours a pour origine la méconnaissance des droits ainsi que la difficulté d'accéder aux dispositifs. Dans ce second cas, l'offre est connue sans pour autant être sollicitée. Le non-recours peut exister par peur de la stigmatisation sociale, par honte ou à cause d'exigences administratives exorbitantes.

Solliciter de l'aide est associé au sentiment d'échec et de déclassement social. Dans cette perspective, des individus préfèrent renoncer aux prestations, ou temporisent leur demande, quitte à voir leur situation personnelle se dégrader. Lorsque des démarches administratives sont enfin entreprises, elles sont alors perçues comme d'autant plus lourdes, complexes et humiliantes.

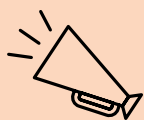
Pratiquement tous les cantons romands ont décidé de prendre des mesures pour lutter contre le non-recours. Plusieurs instruments peuvent être mentionnés, comme la mise en place d'observatoires des précarités, de guichets sociaux uniques, des démarches d'automatisation ou encore des campagnes de sensibilisation.

Si Caritas salue ces initiatives et que nous encourageons une conception plus proactive des administrations publiques, nous sommes convaincus qu'il est impératif de simplifier drastiquement notre système de protection sociale. La proposition d'une assurance générale de revenu par le « Réseau de réflexion » (Denknetz) mériterait d'être examinée de près par les parlementaires fédéraux. Dans ce modèle, le revenu manquant est couvert par une assurance générale unique. Si nécessaire, les besoins vitaux sont couverts par un unique dispositif: les prestations complémentaires, aujourd'hui réservées aux rentiers et rentières AVS-AI ou encore aux familles dans certains cantons. Les prestations seraient indépendantes de la cause de la perte de revenu et du statut de la personne, sans limite dans le temps et à hauteur, au minimum, des prestations complémentaires AVS-AI actuelles: elles protégeraient toutes et tous contre tous les risques.

Autrement dit, faire du labyrinthe une autoroute!



© Romano Riedo



« Une campagne nationale d'information contre le non-recours pourrait être envisagée »

— Propos recueillis par Corinne Jaquiéry -
Photo : Darrin Vanselow

À la tête du Département fédéral de l'intérieur depuis janvier 2024, Elisabeth Baume-Schneider enchaîne les prises de position sur des sujets sociaux et de santé publique. Parmi eux, la précarité d'une partie de la population suisse qui ne fait pas appel aux aides sociales disponibles. Interview.

Vous êtes assistante sociale de formation, depuis quand avez-vous éprouvé le besoin d'aider les autres ?

Depuis toujours, il me semble. J'ai eu la chance de naître dans une famille paysanne où on se préoccupait les uns des autres. À l'époque, nous avions des ouvriers saisonniers. Ils devaient travailler loin de leurs familles pour pouvoir vivre, cela me questionnait. J'ai toujours eu le sentiment qu'il y avait là de l'injustice. S'intéresser aux autres, c'était surtout essayer de faire que les choses soient plus justes. Non pas pour que tout le monde ait exactement la même chose, mais pour que tout le monde trouve sa place. Ma sœur et moi passions beaucoup de temps avec les ouvriers agricoles. Ils m'ont par exemple appris à jouer aux échecs. Prendre conscience des difficultés des personnes, c'est aussi et surtout reconnaître leurs potentialités et prendre en considération leur expertise. Ne pas affirmer « certains savent, d'autres pas », mais plutôt réfléchir à comment entrer en relation pour que les rencontres entre les uns et les autres soient fertiles de part et d'autre.

La pauvreté vous touche donc depuis longtemps, avez-vous quelques exemples d'actions réalisées en ce domaine dans vos différentes activités ?

En tant qu'assistante sociale, mon premier métier, j'essayais toujours de trouver un peu d'argent supplémentaire pour compléter le budget d'assistance sociale des bénéficiaires. Un jour, un député jurassien m'a dit que ces personnes vivaient dans « une marginalité dorée », pour reprendre ses mots. Or l'aide sociale est tout sauf une « marginalité dorée » ! Ce sont des budgets extrêmement modestes qui, corrélés au minimum vital, permettent juste de vivre. Ensuite, en tant que députée jurassienne, je me souviens de m'être préoccupée des chômeurs et chômeuses qui ne touchaient pas d'allocation de naissance, puis en tant que ministre, des ques-

tions d'inégalités pour les enfants confrontés à des difficultés en milieu scolaire. Il ne s'agit pas ici de pauvreté économique, mais du risque de stigmatisation. En tant que directrice de la Haute École de travail social à Lausanne, j'ai pu ensuite accompagner la mise en place de projets de formation continue et de recherche sur ce sujet. Et cela continue dans le cadre de mes fonctions actuelles. Je suis par exemple de très près les interventions de la conseillère nationale Estelle Revaz qui a déposé une motion pour la mise en place d'une plateforme nationale de prévention contre la pauvreté.

Parmi les nombreux projets contre la pauvreté, lequel vous donne le plus de fierté ?

Ce n'est peut-être pas le projet dont je suis le plus fière, mais je le trouve très, très beau : il s'appelle « Au P'tit plus ». C'est une épicerie solidaire aux Franches-Montagnes qui répond très concrètement aux difficultés financières des gens, de manière très respectueuse. Une soixantaine de bénévoles y travaillent à tour de rôle pour mettre à disposition des invendus triés chaque jour pour des clients et clientes venant acheter ce qui leur est nécessaire, pour 1 franc symbolique. En matière d'aide sociale, il y a bien sûr la nécessité de pouvoir compter sur des professionnel·les mais il ne faut pas négliger toutes ces personnes qui s'engagent dans des actions de proximité. Ce que chacun fait en tant que bénévole ou comme citoyenne ou citoyen engagé·e est essentiel et contribue à la dignité de chacune et de chacun.



Lors de la campagne pour la 13^e rente AVS, vous avez mis en avant le fait que les prestations complémentaires pouvaient aider les seniors dans une situation précaire. Mais en fait ce sont les personnes âgées en majorité qui n'osent pas demander de l'aide. Comment éviter ce non-recours ?

C'est une compétence des cantons, mais je pense qu'on pourrait rappeler au niveau fédéral l'importance de développer une information de qualité, accessible et non stigmatisante. À une époque, dans le canton du Jura, il y avait un calculateur à la fin de la déclaration d'impôts qui permettait de savoir si on avait droit aux prestations complémentaires (PC). Les possibilités existent donc au niveau fiscal, pour rendre les choses plus simples et plus visibles. Ceci étant dit, il faut également prendre en considération que si les PC, à l'instar des autres prestations sociales, sont un droit, celui-ci implique aussi des contreparties. J'ai reçu passablement de courriers de personnes qui ressentaient les démarches nécessaires comme intrusives, voire comme une humiliation. Or il s'agit d'argent public. C'est comme quand on demande une bourse pour étudier, il faut donner quelques explications, fournir des pièces justificatives pour documenter sa demande. C'est plutôt la manière dont les personnes se sentent contrôlées qui doit être améliorée. Il faut améliorer les processus pour désamorcer ce sentiment de honte.



Notre Constitution indique que chacune et chacun a droit à une vie dans la dignité.

Comment selon vous convaincre qu'il n'y a rien de honteux à demander de l'aide ?

Quand on est à l'aide sociale, ou qu'on bénéficie de prestations sociales, on ne s'expose pas volontiers et on ne s'identifie guère à un groupe. À ma connaissance, il n'y a pas une association de bénéficiaires de l'aide sociale qui pourrait témoigner du fait qu'être aidé, c'est être reconnu et soutenu pour être en mesure de choisir son propre chemin de vie. Je pense qu'il faut lutter contre la pauvreté, afin que les personnes en situation de précarité puissent retrouver l'autonomie et l'estime de soi et se projeter dans leur projet de vie. Bref, simplement être des citoyen·nes libres de prendre leurs décisions, et en bonne santé pour participer au marché du travail, à la vie sociale et culturelle, en étant reconnu·es pour ce qu'ils sont et pour ce qu'ils apportent à la société.

En juin dernier, votre canton, le Jura, a déposé une initiative pour rendre les prestations complémentaires plus accessibles, et plusieurs motions vont également dans ce sens. Une étude émanant de la Confédération devait être engagée pour évaluer les procédures existantes: où en est-on de cette étude, et que pensez-vous de la démarche de votre canton ?

Je pense que l'initiative du canton du Jura est très pertinente, et je ne dis pas cela parce que c'est mon canton ! Quant à l'étude, si on veut essayer de faire évoluer les mentalités ou la manière de percevoir les choses, il faut qu'on ait des indications qualitatives sur la manière dont on les présente. L'étude en question va s'achever cet automne. Ce que je trouve important, c'est d'évaluer les bonnes pratiques et de savoir quels peuvent être les incitatifs positifs ou négatifs; quels sont les éléments qui freinent l'accès ? En juin dernier, le canton du Jura a également fait une campagne pour montrer comment accéder à une plateforme d'information sociale, intitulée JU-lien.org. Elle a eu des échos favorables auprès de la population et les personnes qui en avaient besoin l'ont utilisée. Il faudrait pouvoir investir dans de telles campagnes, parce que faire l'effort une fois ne suffit pas. Reste l'essentiel: cette campagne a démontré que quand on informe, quand on dédramatise le fait de demander un soutien, des personnes osent solliciter l'aide à laquelle elles ont droit.

Que pensez-vous d'une campagne nationale contre le non-recours aux prestations sociales ?

Notre Constitution indique que chacune et chacun a droit à une vie dans la dignité; son préambule précise encore que «la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres». L'aide sociale fait partie de ce maillage social. Elle est un droit. Une campagne nationale d'information contre le non-recours aux prestations sociales pourrait être envisagée, mais il faudrait réfléchir avant tout à comment informer les personnes concernées.



Il est important d'atteindre celles et ceux qui sont peu enclins à faire confiance aux autorités, ou qui n'ont pas envie de solliciter l'aide sociale. Certaines redoutent une trop forte intrusion dans leur manière de vivre, d'autres – comme les personnes âgées – craignent par exemple qu'on leur prenne la petite maison qu'elles ont mis des années à acquérir en travaillant. L'information pourrait passer par le biais des pairs, qu'on trouve par exemple dans des lieux comme la petite épicerie solidaire dont j'ai parlé. Quand j'étais directrice de la Haute École de travail social à Lausanne, j'ai accompagné le développement d'un projet pilote de calculateur d'aide sociale (jestime.ch). La Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) était intéressée à cet outil, mais il fallait prendre en compte les différentes normes des cantons; certains ont redouté que ce calculateur engendre une forte augmentation des demandes, jusqu'à surcharger leurs services. Pour ma part, je trouvais le projet intéressant, car ces calculateurs auraient dû se trouver dans des lieux où vont les personnes en difficulté. On a constaté qu'il est difficile de réunir tous les cantons autour d'un tel projet, mais une campagne d'information pourrait être coordonnée au niveau de la plateforme nationale contre la pauvreté, comme faisant partie des mesures à prendre. Après, il faudrait trouver une solution pour le financer, par exemple avec une participation des cantons et des villes.

Avez-vous d'autres projets sociaux qui vous tiennent à cœur?

Il faut absolument éviter de discriminer un type de population comme les personnes issues de la migration. Récemment, une initiative parlementaire de la députée bâloise Samira Marti a été acceptée. Elle empêche notamment que des étrangers se voient retirer leur autorisation de séjour et d'établissement au motif qu'ils ont bénéficié de l'aide sociale. Quand les cantons ou les communes veulent agir de manière plus solidaire ou humaniste, ils peuvent le faire. C'est une question de majorité-minorité. Il y aurait encore d'autres projets concernant les questions de genre ou d'égalité qui me tiennent à cœur! En fait, il faut oser dire les choses et s'engager si on ne veut pas que certaines de nos valeurs démocratiques partent en lambeaux.

Enfin, que pensez-vous des associations d'aide comme Caritas qui luttent contre la précarité?

Leur rôle dans un pays comme la Suisse est fondamental. Elles sont un peu comme des sismographes qui mesurent des valeurs réelles, en contact avec les personnes. Dans l'idéal, il serait évidemment mieux que Caritas, le CSP (Centre social protestant) ou d'autres associations soient moins sollicitées et que les «canaux» plus officiels suffisent. Disons que c'est un peu interpellant que dans un pays riche et démocratique comme le nôtre, on ait autant besoin d'associations comme Caritas et de leurs réseaux de professionnelles et de bénévoles. Leur rôle est subsidiaire, mais pour de trop nombreuses personnes, il est essentiel pour leur assurer une qualité de vie à laquelle chaque être humain peut prétendre. Ma grande reconnaissance va à ces partenaires et aux personnes qui les sollicitent pour la confiance qu'ils leur portent. ■

Non recours aux prestations sociales

Etudes Lucas, Bonvin, Hümbelin 2021



Europe 40 - 60 % Suisse 25 - 30 %

Non recours aux prestations complémentaires

Etude réalisée pour Pro Senectute par Gabriel Rainer et Gisela Meier



15,7% des personnes de 65 ans et plus vivant à domicile en Suisse

230'000 personnes

Les taux de non-recours aux prestations sociales **en Europe varient entre 40 % et 60 %** (Eurofund 2015). En Suisse, le non-recours fait l'objet d'une attention croissante (Lucas, Bonvin, Hümbelin 2021). À ce jour, les données manquent encore, mais **on estime à 26,3 % le taux de non-recours à l'aide sociale à Berne** (Hümbelin 2019) et celui de **non-recours aux prestations complémentaires AVS à Bâle-Ville à 29 %** (Hümbelin 2021).

Prévenir le non-recours aux prestations sociales

— Corinne Jaquiéry - Illustration : Bénédicte

Près d'un tiers des personnes ayant droit à des prestations sociales n'y ont pas recours. Les inciter à le faire peut leur éviter d'aggraver leur situation. Éclairage.



L'aide sociale est-elle un droit? Tout le monde n'est pas d'accord sur ce point ce qui laisse de potentielles demandeuses et demandeurs dans l'incertitude.

À Genève, l'Hospice général l'a affirmé haut et fort lors d'une campagne menée à la fin de l'année dernière avec le slogan «L'aide sociale est un droit». Selon la directrice de la communication de l'Hospice général, Anne Nouspikel, de nombreuses études montrent que près d'un tiers des personnes qui pourraient avoir droit à une aide sociale ne la sollicitent pas, un phénomène que plusieurs pays européens et, à l'échelle suisse, d'autres cantons tentent de contrer. Pour la Genevoise, les raisons de ce non-recours sont multiples: manque d'informations, phobie administrative, sentiment de honte, etc. Une prise en charge précoce, avec un accompagnement social adapté, permet d'éviter qu'un problème non résolu en amène un autre et qu'une situation ne se détériore avec le temps. L'objectif de la campagne était donc clair: inciter les personnes en difficulté à ne pas attendre pour demander de l'aide.

Pour d'autres cantons, l'avis est plus nuancé. Ainsi à Fribourg, qui a pourtant été le premier canton à mettre en place un guichet unique d'orientation sociale avec «**Fribourg pour tous**», l'aide sociale est subsidiaire d'autres assistances privées ou publiques. Cependant, Caritas Fribourg vient d'ouvrir des permanences sociales dans tous les districts du canton avec le soutien de l'État de Fribourg.

*Tel est le mystère
de la liberté de l'Homme,
dit Dieu...
Si je le soutiens trop,
il n'est plus libre.
Et si je ne le soutiens
pas assez, il tombe.*

Charles Péguy, *Pensées*



Fribourg pour tous
Tél_ 0848 246 246



Le Jura a lui aussi mené une campagne de lutte contre le non-recours aux prestations sociales sous l'appellation JU-lien.org au début de l'été dernier. Une réussite: l'objectif de mobiliser 100 personnes non recourantes a été largement dépassé avec 145 demandes au total, dont 117 (soit plus de 80 %) provenant de personnes ou de ménages sans aucun suivi social en cours.

Neuchâtel a créé la Plateforme Précarité lors de la crise du Covid. Elle rassemble les prestataires sociaux du canton, dont Caritas Neuchâtel. Elle va donner naissance à un projet novateur. Un groupe de travail a planché sur la possibilité d'une application gérée par l'I.A. (intelligence artificielle) qui répondra aux questions des personnes ayant besoin d'une prestation sociale.

Enfin, pour la sociologue Émilie Rosenstein, responsable d'une étude qualitative sur le non-recours au revenu d'insertion pour la Direction de la cohésion sociale (DGCS) du canton de Vaud qui devrait être publiée ce printemps, les raisons du non-recours sont multiples: la peur de la stigmatisation, le sentiment de déclassement pour des personnes qui ne se reconnaissent pas dans le profil de celles qui font appel à ces prestations ou la complexité des dispositifs pour accéder à l'aide. Évoquant le programme «**Vaud pour vous**», dont Caritas Vaud fait partie, qui doit permettre à chaque personne habitant le canton d'être informée et accompagnée gratuitement lors de difficultés momentanées ou durables, la sociologue cite aussi l'initiative Oasis, issue de l'Association régionale d'action sociale (ARAS) du Jura-Nord vaudois qui réunit les 73 communes du district. En proposant un contact téléphonique anonyme ou via un code QR, ce dispositif mobile permet d'aller voir, en région rurale notamment, les personnes qui ne pousseraient peut-être pas la porte d'un guichet social.

Émilie Rosenstein souligne que ce mouvement général contre le non-recours vient à la fois du milieu des travailleuses et travailleurs sociaux, qui, malgré l'augmentation de leurs charges et le manque de main-d'œuvre qualifiée, rappellent que leur mission première est de réussir à activer les droits des personnes qui en ont besoin. Il vient aussi d'une partie du milieu politique qui affirme que de ne rien faire face au non-recours, c'est très souvent en payer plus tard le prix à des montants bien plus élevés en raison d'un processus de précarisation et d'endettement qu'on a laissé courir. Lutter contre le non-recours est donc un investissement, mais c'est aussi une question éthique touchant au droit citoyen qui est de permettre à toutes et tous d'avoir accès aux prestations et aux services auxquels elle et il peut légitimement prétendre. ■



Vaud pour vous



capeutarriver.
hospicegeneral.ch



ensemble-ne.ch



Pour aller plus loin



ju-lien.org



oasis-junova.ch



bit.ly/caritas-avis

Faites-nous part de votre avis constructif!

Vous avez apprécié cette édition?
Vous avez une suggestion à faire ou
un sujet que vous aimeriez voir traité dans un
prochain numéro?

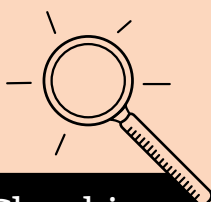
Vous pouvez nous faire part de votre feedback
via **ce formulaire en ligne**.

Le droit au minimum

Le fondement de l'aide sociale se traduit par la garantie du droit au minimum vital. Le minimum vital étant la capacité d'assurer une existence physique (alimentation, habillement, logement, soins médicaux de base) conforme à la dignité humaine. La Constitution fédérale qui chapeaute l'aide sociale dévolue aux cantons et communes ne reprend pas expressément les termes de « minimum vital », mais énonce à son art. 12 que : « quiconque est dans une situation de détresse et n'est pas en mesure de subvenir à son entretien a le droit d'être aidé et assisté et de recevoir les moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine ». À cette notion de « minimum vital » s'ajoute celle de « minimum social » qui doit permettre aux bénéficiaires de participer au vivre ensemble.



GSR
(Guide Social Romand)



Fact Checking



C'EST FAUX

« Il y a beaucoup d'abus dans l'aide sociale » : ceci est une « fake news ». Ainsi, à Genève, souvent contraints par la précarité, les fraudeurs ne représentent que 2,5 % des dossiers. La lutte contre le non-recours n'a longtemps pas été une priorité politique, contrairement à celle contre les « abus », malgré le fait que les montants en jeu soient sans commune mesure avec les sommes très inférieures évoquées dans le cas des « abus ».



C'EST VRAI

Avoir un soutien financier grâce à des prestations complémentaires ou en recevant l'aide sociale peut aider à passer un cap difficile. En Suisse, dans la plupart des cantons, il faut remplir une demande pour obtenir des prestations complémentaires à son AVS, pour sa famille ou pour recevoir un subside pour ses primes d'assurance maladie. Beaucoup d'ayants droit ne le savent pas. L'ignorance de ses droits peut conduire au risque que les problématiques qui ne sont pas prises en charge s'aggravent. ■



avs-ai.ch

Faire face

— **Commentaire :**
Corinne Jaquiéry -
Rédactrice en chef

En ces temps teintés d'inquiétude en lien avec l'état du monde, être seule pour affronter sa vulnérabilité est devenu encore plus éprouvant. Pourtant, nombre de personnes en situation de précarité vivent sans aide et préfèrent s'endetter auprès d'organismes de petit crédit ou de leurs proches. Pour d'autres, c'est un divorce ou un licenciement qui les entraîne vers la pauvreté sans qu'elles en prennent vraiment conscience, tardant à demander de l'aide. Une mère ou un père de famille devant travailler la nuit pour assurer le bien-être de ses enfants peut soudainement s'effondrer par manque de soutien. Toutes ces personnes témoignent d'un grand courage et veulent faire face sans être « assistées ». Pourtant, même si ces héroïnes ou héros du quotidien doivent le justifier en présentant quelques pièces administratives, recourir aux prestations sociales est un droit accessible dans tout le pays et il est vraiment temps que cela se sache ! ■



Estelle Revaz



estellerevaz.com



« Les paillettes de la scène occultent parfois des coulisses plus sombres »

— Texte : Corinne Jaquiéry - Photo : V. Flauraud

Une meilleure protection sociale pour les artistes et une stratégie de lutte contre la pauvreté, la violoncelliste genevoise joue sa partition politique en virtuose.

« J'avais 3 ans quand j'ai vu des personnes sans abri pour la première fois lors d'un voyage à Paris. Mes parents ont remarqué que cela m'avait beaucoup perturbée. Alors chaque fois que l'on y retournait, je pouvais donner deux sandwiches à deux personnes sans abri. Ce rituel a perduré jusqu'à ce que nous y emménagions. J'ai alors côtoyé la pauvreté extrême avec des gens qui logeaient dans des tentes installées sur le trottoir près de chez nous. Je me souviens de conversations que j'ai eues avec des personnes qui ne comprenaient pas comment elles en étaient arrivées là. Un matin de Nouvel An, j'ai débarqué avec du café et des croissants et j'ai lu dans leurs yeux combien ce moment si simple était une part de la vie à laquelle ils et elles n'avaient plus accès. Plus tard, je suis devenue violoncelliste et je me suis réinstallée en Suisse. Lors du Covid, j'ai vu des collègues artistes qui, en quelques mois sans revenu, sans indemnisation, devaient quitter leur logement, faire la queue pour de petits colis alimentaires, mendier de l'aide à leurs proches. Il faut savoir que dans le milieu culturel, le revenu moyen est de 3333 fr., en dessous du seuil de pauvreté. C'est cette pauvreté cachée des gens qui travaillent dans un secteur où quoi qu'il se passe dans votre vie, il ne faut rien laisser paraître. Ce sont les paillettes de la scène qui occultent des coulisses beaucoup plus sombres. Une précarité qui ne se voit pas, mais qui existe bel et bien. À cette époque, je me suis battue

pour que nous, artistes, ayons droit à un dédommagement.

Quand je suis devenue conseillère nationale, j'ai voulu continuer ce combat. J'ai proposé d'inscrire la protection sociale des acteurs et actrices culturelles dans le programme de législature, ce qui a été accepté par les deux Chambres du Parlement. J'ai aussi déposé une motion demandant au Conseil fédéral de prolonger la plateforme nationale de lutte contre la pauvreté et d'adopter une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Cette motion a été adoptée au Conseil national et au Conseil des États. Le Conseil fédéral a suivi en reprenant tous les points de ma motion. Je suis très heureuse de ces victoires. Mon secret est de me concentrer sur les thèmes qui me tiennent vraiment à cœur. Avant de commencer à me battre, je m'assure que je suis complètement alignée, que je suis convaincue jusqu'au bout de mes cellules. Ensuite, je prends mon bâton de pèlerin et je vais en parler avec le plus de monde possible pour essayer de les convaincre en étant à l'écoute de leurs arguments. En tant que musicienne, j'ai appris à jouer en écoutant les autres, à m'adapter à l'autre tout en gardant mon intégrité et ma personnalité. »

J'ai lu dans leurs yeux combien ce moment si simple était une part de la vie à laquelle ils n'avaient plus accès.



**1989**

Naissance à Salvan (VS) le 12 juillet.

1999

Départ à Paris avec toute sa famille. Restée seule à Paris en 2004, elle étudie le violoncelle au Conservatoire national de région de Boulogne-Billancourt, où elle décroche le 1^{er} prix.

2007

Réussit son bac scientifique avec mention et entre au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP).

2008

Rencontre la violoncelliste allemande Maria Kliegel, devenue son mentor.

2012

Elle entame une carrière de violoncelliste soliste demandée dans toute l'Europe et au-delà.

2019

Elle joue désormais avec « Louis XIV », un bijou qui a émis ses premières notes sous le règne du Roi-Soleil.

2021

Elle monte au créneau politique pour défendre et soutenir les acteurs et actrices culturelles touchés par la crise du Covid. Avec une coalition parlementaire transpartisane, elle peut faire changer la loi.

2023

En décembre, elle entre au Parlement fédéral en tant que conseillère nationale socialiste.

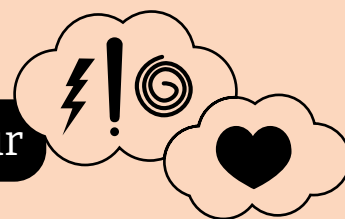
2024

En juin, elle fait inscrire la protection sociale des acteurs et actrices culturelles dans le programme de législature.

2025

Sa motion pour maintenir la plateforme nationale contre la pauvreté et pour l'instauration d'une stratégie de lutte contre la pauvreté est adoptée.

Billet d'humeur

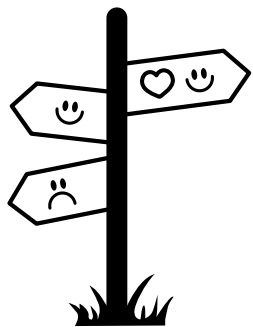


La fascination pour le glauque

— Texte: Jonas Schneider,
journaliste, animateur-producteur
(*Les beaux parleurs*, RTS Première)

Êtes-vous aussi fasciné-e par le glauque? Les documentaires criminels sur Netflix cartonnent, les faits divers font la une des médias, et les podcasts de *true crime* s'empilent dans nos playlists. Cette fascination n'est pas nouvelle, mais son intensité actuelle pose question. Je reconnais aussi volontiers en être victime. En psychologie sociale, cette attirance s'explique par plusieurs mécanismes. Elle répond à un instinct profond de décrypter les menaces potentielles, tout en éprouvant, depuis le confort de notre canapé, des montées d'adrénaline sans danger. Cette catharsis moderne aide à apprivoiser nos propres peurs. Mais cette soif de sensationnel peut également déformer notre perception. En se focalisant sur des drames lointains ou exceptionnels, on en oublie parfois que des événements tout aussi tragiques se produisent à côté de chez nous. Ce que certains appellent le « biais du spectateur » nous pousse à consommer les tragédies comme des spectacles, en nous tenant à distance des réalités locales qui pourraient pourtant nous concerner directement et sur lesquelles nous pourrions agir.

Combien de fois ai-je été captivé par une série racontant l'histoire d'un tueur en série américain, alors que, dans ma propre ville, des individus vivent des situations dramatiques? Ces situations n'ont pas la même mise en scène ou la même musique angoissante, mais elles méritent davantage notre attention. En cultivant cette fascination pour le glauque, nous risquons de perdre de vue l'essentiel: nos capacités d'agir sur ce qui est proche, tangible et qui nécessite notre engagement. Le danger n'est pas tant d'être captivé par ces histoires, mais de laisser ces récits nous éloigner de notre réalité. ■



Travail et intégration: itinéraires croisés d'une nouvelle vie

— Textes: Carole Spring

Au-delà de la langue, l'insertion socioprofessionnelle est un pilier essentiel de l'intégration des réfugié·es en Suisse.

Un sourire dans les couloirs de la Sombaille, une présence appliquée dans les cuisines de l'hôpital Pourtalès: derrière ces scènes du quotidien, Winesh Mezgebu et Dawit Mulubrhan, réfugiés érythréens, se reconstruisent en Suisse grâce à l'insertion socioprofessionnelle.

Winesh: à la rencontre de la liberté

Il y a des sourires qui en disent long sur un parcours de vie. Celui de Winesh Mezgebu, employée d'intendance à l'EMS La Sombaille à La Chaux-de-Fonds, en fait partie. «Je ne peux pas faire la tête. Pour moi, maintenant, c'est le moment de m'ouvrir. La liberté, je ne l'ai jamais connue ailleurs.»



À la Sombaille, entraide et bienveillance reflètent l'esprit de l'établissement.

Dans les couloirs de l'établissement, entre deux tâches quotidiennes, elle prend le temps d'accompagner et d'échanger avec les résidents. «Ils nous cherchent, nous demandent des petites choses», explique-t-elle. Une approche profondément humaine que Jean-Pierre Veya, responsable des services généraux, encourage activement: «S'asseoir cinq minutes pour parler avec les résidents fait aussi partie du travail.»

Cette proximité crée parfois des liens inattendus. «Les résidents parlent plus facilement à quelqu'un de l'intendance qu'à un soignant», observe Jean-Pierre Veya. «Ce n'est pas le même rapport de dépendance ou de pouvoir».

Le parcours de Winesh Mezgebu témoigne d'une résilience remarquable. Arrivée en 2011 avec son enfant, après un périple à travers l'Éthiopie, le Soudan et la Libye, elle n'a jamais perdu de vue son objectif: travailler. «Pour moi, c'était toujours très important de trouver un travail.» Marie, sa conseillère en insertion, lui propose de suivre une formation d'aide-ménagère. Elle travaille d'abord auprès de particuliers, une période

marquée par de très nombreux trajets entre ses différents employeurs. Consciente de ces contraintes, sa conseillère lui propose de réorganiser son emploi du temps pour privilégier des opportunités de stage. C'est ainsi qu'elle intègre l'EMS La Sombaille, une étape clé de son parcours d'intégration.



Le rôle clé des CISP

- Élaboration d'un **projet professionnel réaliste et réalisable**.
- Évaluation des **compétences**.
- Aide à la rédaction de **CV et lettre de motivation**.
- Recherche de **stages, formations et cours de français**.
- **Suivi personnalisé** tout au long du parcours.



Les bénéfices du stage

- Découverte concrète du métier
- Acquisition d'expérience professionnelle en Suisse
- Compréhension des exigences du marché de l'emploi
- Développement d'un réseau professionnel
- Renforcement de la confiance en soi
- Amélioration des compétences linguistiques
- Enrichissement du CV
- Sortir de l'isolement
- Obtenir un certificat de stage
- Trouver une place d'apprentissage

Des fils de la couture aux cuisines de l'hôpital: l'odyssée de Dawit

De son côté, Dawit Mulubrhan trace sa voie dans les cuisines de l'hôpital Pourtalès. «Quand je suis arrivé en Suisse, je ne connaissais rien au français, c'était un peu difficile.» Comme beaucoup de réfugiés, il a dû faire face au double défi de l'apprentissage de la langue et de l'adaptation culturelle. En Érythrée, il travaillait comme couturier dans l'entreprise familiale. «Là-bas, on fait les robes sur mesure pour les femmes. Ici, c'est différent, tout le monde achète en boutique.» Rapidement, il comprend qu'il doit se réorienter professionnellement et enchaîne les stages: vendanges, logisticien, aide de cuisine, etc. Pour surmonter la barrière de la langue et naviguer dans un système administratif complexe, il a pu compter sur le soutien indéfectible de sa conseillère en insertion qui l'a guidé à chaque étape de son parcours.

Au cœur de cette intégration, il y a aussi une rencontre déterminante: celle de Cédrik Hirschi, chef de brigade de quarante-sept personnes à l'hôpital Pourtalès. Son équipe de cuisine compte pas moins de quatorze nationalités. Pour faciliter ces parcours d'intégration, une approche progressive a été mise en place: «La cuisine fonctionne avec différents niveaux de postes. On commence par des travaux simples où la langue n'est pas un frein, comme la vaisselle ou le nettoyage. Cela permet d'apprendre le français en immersion, de s'intégrer et de découvrir le marché du travail suisse. Ensuite, on les intègre progressivement aux postes de cuisine.»

On met à disposition quelque chose, mais on reçoit aussi beaucoup. Ces personnes font un vrai travail.

L'accompagnement, clé de voûte de l'intégration

La progression de ces parcours témoigne d'un accompagnement minutieux. Les conseillers-ères en insertion socioprofessionnelle (CISP) orchestrent ce travail d'orfèvre et guident chaque étape du processus. Pour Dawit, le soutien de Tosca s'est révélé déterminant: «Elle m'a aidé pour beaucoup de choses: les lettres de motivation, le CV, les démarches pour les stages.»

À la Sombaille comme à Pourtalès, les équipes cultivent l'entraide. «Beaucoup sont passés par là», note Jean-Pierre Veya. «Quelqu'un qui a fait ce parcours, ça l'incite à aider celui ou celle qui est en train de le vivre.» Cette approche bienveillante s'accompagne d'un pragmatisme nécessaire. «C'est un peu donnant-donnant», reconnaît le responsable. «On met à disposition quelque chose, mais on reçoit aussi beaucoup. Ces personnes font un vrai travail.»



Le saviez-vous?

Agenda Intégration Suisse (AIS)

L'AIS est un programme visant à faciliter l'intégration des réfugié-es et des personnes admises à titre provisoire dans le monde du travail et la société, afin de renforcer leur autonomie et de réduire leur dépendance à l'aide sociale. Mis en place en 2019, il repose sur un accord entre la Confédération et les cantons, qui définissent ensemble des objectifs à atteindre et des processus à suivre.



Expériences, confiance, opportunités

L'insertion professionnelle se construit pas à pas. C'est tout le rôle des conseillers·ères en insertion socioprofessionnelle (CISP), qui accompagnent les réfugiés·es dans l'élaboration de projets professionnels concrets et adaptés à la réalité du marché du travail.

Leur mission est de développer, avec la personne concernée, un parcours réaliste et réalisable en tenant compte de ses aspirations, de ses compétences et des exigences du marché.

Ces parcours d'évolution demandent du temps et de la patience, des deux côtés. «Les postes en cuisine demandent de savoir lire le français, c'est un nouvel alphabet à apprivoiser. Quand c'est possible, je les mets certains jours au poste d'aide-cuisinier pour qu'ils puissent apprendre en douceur», explique Cédrik Hirschi. Cette transition est d'autant plus exigeante qu'à midi, avec 400 repas à servir, il est indispensable de comprendre les commandes des clients. «Je fais toujours en sorte qu'au départ, ils soient "en plus" dans l'équipe, pour observer, apprendre sans pression. C'est un équilibre à trouver.»

Des racines qui s'ancrent

L'intégration dépasse le cadre professionnel. Winesh a fait de La Chaux-de-Fonds son port d'attache: «J'aime beaucoup cette ville, j'aime la neige et j'aime mon quartier. Je connais les gens, on fait la fête des voisins ensemble». Très reconnaissante envers son pays d'accueil, elle savoure une liberté qu'elle n'a jamais connue avant. Dawit, lui, s'est établi à Neuchâtel avec sa femme et ses deux enfants.

Les défis de demain

Si l'accès aux formations certifiantes reste un défi, l'optimisme prévaut. «Lorsqu'ils sont arrivés ici, ils ne parlaient pas français. Aujourd'hui, ils sont mariés, ont des enfants, travaillent et vivent dans des appartements. C'est magnifique de voir leur parcours», s'enthousiasme Cédrik Hirschi.

Winesh rêve de voir ses enfants trouver un travail en Suisse. Dawit, lui, espère devenir aide-cuisinier à temps plein. Deux parcours qui témoignent des multiples facettes de l'intégration socioprofessionnelle.



Dans les cuisines de l'hôpital Pourtalès, complicité et savoir-faire au service des patients.

Caritas Domaine Migration – Quelques chiffres clés

En 2024

686 réfugié·es ont été accompagnés et ont bénéficié de l'aide sociale.

200 personnes ont été suivies dans leur projet d'intégration professionnelle.

181 contrats de stage ont été mis en place: **120** directement en entreprise, **61** en programme d'insertion.

43 personnes ont commencé un parcours de formation.

15 modules collectifs, soit

près de **200** heures de cours en lien avec l'employabilité, le système de formation en Suisse, l'informatique et la garde d'enfants, ont été donnés à plus de **60** participant·es.

71 personnes ont décroché un contrat de travail.





Formation à l'accompagnement Inscriptions ouvertes pour 2025-2026

Envie de revenir à l'essentiel, de vous reconnecter à l'humain et de donner du sens à votre engagement? Grâce au soutien de la Fondation La Chrysalide, Caritas Neuchâtel propose une formation unique à l'accompagnement des grands malades et de la fin de vie.



Un parcours de formation où se mêlent réflexion personnelle, échanges profonds et engagement solidaire.

© Alexandra Wey

Ouverte à toutes et tous, que ce soit dans une démarche personnelle, professionnelle ou bénévole, cette formation invite à une véritable réflexion sur notre rapport à l'autre et à la vie. Pendant quinze journées réparties sur plusieurs mois, les participant-es bénéficient d'un cadre bienveillant et stimulant, assuré par des professionnel-les expérimenté-es. Théorie, échanges en petits groupes et interventions d'expert-e-s s'entrelacent pour offrir un apprentissage aussi riche qu'essentiel.

Bien plus qu'une formation, c'est un cheminement personnel permettant de dépasser ses peurs et d'accompagner avec justesse et compassion. Chaque année, de nombreux participants et participantes poursuivent leur engagement en rejoignant nos groupes de bénévoles. Pour les accompagner dans la durée, des formations continues et des interventions leur sont proposées. ■■■



Pour en
savoir plus
et s'inscrire



Cherche local de stockage temporaire

Le projet L'Autre Bain Public prend forme et un tout nouveau café-bain verra le jour en 2026, dans le parc des Jeunes-Rives. Caritas Neuchâtel souhaite créer un lieu unique, dédié au bien-être et au vivre-ensemble, avec un espace de restauration et deux saunas. Ce café-bain sera ouvert à toutes et tous, avec des tarifs accessibles et des emplois en insertion, afin de renforcer le lien social et encourager la convivialité.

Nous commençons dès cette année à collecter du matériel de seconde main pour équiper cet espace. Avant d'accueillir notre premier visiteur, il nous reste toutefois une étape importante: la gestion de la logistique.

Nous cherchons donc un local de stockage pour entreposer notre matériel d'ici l'ouverture.

Ce que nous recherchons_

- Taille approximative: garage.
- Pas besoin que ce soit chauffé.
- Le local doit pouvoir se fermer à clé.
- Emplacement: région Neuchâtel, Littoral, Val-de-Ruz, avec possibilité de parquer à proximité.

Si vous disposez d'un local correspondant à ces critères et que vous êtes prêt-e à nous le mettre à disposition pendant un an environ, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour en
savoir plus



Je fais
un don!

QR-facture



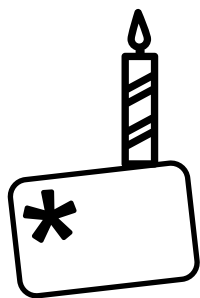
Chaque don compte.
Merci pour votre
soutien à ce projet.

IBAN_ CH52 0900 0000 2000 5637 5

PostFinance_ 20-5637-5

BIC_ POFICHBEXXX

Mention «L'Autre Bain Public»



CarteCulture Neuchâtel: 10 ans d'accès à la culture pour toutes et tous

— Photo: Thomas Plain

Depuis 2015, la CarteCulture de Caritas Neuchâtel permet à des milliers de personnes d'accéder à la culture et aux loisirs à prix réduit dans le canton.

Grâce à la CarteCulture, jusqu'à 70 % de réduction pour un accès facilité à la culture et aux loisirs.



Pour devenir partenaire
ou obtenir plus d'informations

Site web: www.carteculture.ch
Contact: carteculturecaritas@ne.ch



La CarteCulture transforme le quotidien de milliers de Neuchâtelois-es en leur offrant un accès facilité à la culture et aux loisirs. Cette initiative de Caritas Neuchâtel, qui célèbre aujourd'hui ses dix ans d'engagement pour l'inclusion sociale, continue d'étendre son impact.

Une réponse à un besoin social crucial

En Suisse, la réalité des chiffres est saisissante: selon l'Office fédéral de la statistique, 745'000 personnes vivaient en situation de pauvreté en 2022, et presque autant se trouvaient juste au-dessus du seuil de pauvreté, représentant 15,6% de la population. Face aux difficultés financières, la participation à la vie culturelle est souvent la première sacrifiée, entraînant isolement et exclusion sociale. «La pauvreté ne touche pas uniquement le porte-monnaie», rappelle le directeur de Caritas Neuchâtel, Hubert Péquignot. «Elle frappe aussi le réseau social.» C'est pour briser ce cercle vicieux que la CarteCulture a vu le jour.

Une histoire ancrée dans le territoire

L'aventure neuchâteloise a débuté sous l'impulsion de Roberto Betti, alors directeur du Centre culturel neuchâtelois Le Pommier. Constatant l'absence d'un tel dispositif dans le canton, il interpelle le directeur de Caritas Neuchâtel. Cette initiative, née à Zurich en 1996, avait déjà fait ses preuves ailleurs en Suisse. En 2015, le projet est lancé. Depuis lors, son développement n'a cessé de s'amplifier dans notre région.

Un dispositif simple et accessible

Gratuite et nominative, la CarteCulture s'adresse à tous les résidents neuchâtelois bénéficiant d'aides sociales, de subsides d'assurance maladie, de bourses d'études ou de prestations complémentaires AVS/AI. Au-delà de l'accès à la culture et aux sports, elle ouvre également les portes des épiceries Caritas de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, permettant d'obtenir des produits de première nécessité à prix réduit.



7961
CarteCulture ont été
éditées dans le canton de
Neuchâtel en 2024

La pauvreté ne touche pas uniquement le porte-monnaie, elle frappe aussi le réseau social.

Une communauté de partenaires engagés

Le succès de la CarteCulture repose sur l'engagement de plus d'une centaine de partenaires dans le canton. Des théâtres aux musées, en passant par les clubs sportifs et les centres de formation, tous partagent une même vision: rendre la culture et les loisirs accessibles à chacun-e, indépendamment de sa situation financière.

Vers les dix prochaines années

Face à l'augmentation des situations de précarité, le rôle de la CarteCulture devient plus crucial que jamais. De nouveaux partenariats sont en cours de développement, tandis que la digitalisation des services et le renforcement du maillage territorial constituent les axes prioritaires des années à venir. L'ambition reste inchangée: faire de la culture et des loisirs de véritables leviers d'inclusion sociale pour l'ensemble de la population neuchâteloise. ■

Un impact concret et mesurable

Les chiffres 2024 parlent d'eux-mêmes:

- * **7961** cartes actives dans le canton.
- * **Plus de 100 partenaires culturels et sociaux** engagés localement.
- * Des réductions de **30 à 70%** sur plus de **4275 offres** à travers la Suisse.
- * Une diversité d'activités couvrant **la culture, le sport et les loisirs, la formation, la santé et le bien-être.**



Entreprise sociale d'insertion (ESI)

Émilie Voumard

1^{er} lien du cercle ESI

Émilie a rejoint l'équipe il y a un an en tant que responsable au sein de notre entreprise sociale d'insertion. Cette maman de deux enfants a un parcours aussi riche qu'atypique. Diplômée en histoire de l'art de l'Université de Neuchâtel, Émilie a commencé à travailler au café-hôtel L'Aubier à Neuchâtel pendant ses études. Elle tombe amoureuse de cet endroit et, quand on lui propose de reprendre en binôme les rênes de l'établissement, saisit cette opportunité avec enthousiasme. Accueil, service, décoration, création de repas, gestion, elle ne s'est jamais ennuyée. «J'aime utiliser ma tête, mon cœur et mes mains en même temps.» Ce qui avait commencé comme un job d'appoint s'est transformé en une aventure professionnelle qui durera dix-huit ans. Plus récemment, Émilie s'est inscrite à une formation d'architecte d'intérieur. Ce qui lui plaît: rendre les choses pratiques. «J'ai réalisé que j'aimais optimiser les choses sur le terrain.» Rendre un endroit beau et pratique, soit, mais il faut qu'il y ait des humains au cœur du projet. La possibilité de rejoindre Caritas arrive à point nommé. «Pouvoir imaginer améliorer ces lieux de vie, trouver des solutions, aider concrètement les gens, je me retrouve complètement dans la raison d'être de Caritas Neuchâtel.» Des passions, Émilie en a mille. Sculpture, dessin, crochet ou tissage de perles, elle aime apprendre de nouvelles techniques pour donner vie à ses idées avec ses mains. Pour elle, le concret est essentiel: voir un projet prendre forme sous ses yeux, qu'il s'agisse d'un modèle d'affaires, d'une rénovation ou d'une recette en cuisine, relève presque de la magie.

Un an après son arrivée, nous sommes ravis de compter Émilie parmi nous et lui souhaitons encore beaucoup d'épanouissement dans cette belle aventure professionnelle! ■■■



Des visages sur notre action

Administration - Migration

Emma Schild

Stagiaire secrétariat

Emma a commencé son stage à la réception de Caritas en août 2024, dans le cadre de sa maturité professionnelle. Son arrivée s'est faite un peu par hasard: «Après la maturité commerciale, la plupart des gens se tournent vers les banques, les assurances ou le commerce, mais ce n'était pas du tout ce qui m'attirait.» Curieuse de découvrir la diversité des services offerts par Caritas, elle confie: «J'aime toucher à tout et me sentir utile. On voit immédiatement que ce qu'on fait sert aux gens, avec des valeurs qui me correspondent.»

Présente trois jours par semaine à la réception, Emma répond aux demandes en personne ou par téléphone. Elle s'occupe aussi de tâches administratives telles que le traitement des garanties de loyer et les demandes liées à la CarteCulture. Ce qu'elle préfère? Le contact humain: «Le fait de pouvoir échanger directement avec les gens, d'avoir un retour immédiat sur ce que je fais. Aucun jour ne se ressemble, et chaque personne vient avec une histoire différente.» Pour elle, ces échanges sont riches en apprentissages: «C'est intéressant d'en apprendre plus sur les parcours de chacun, les gens viennent de partout dans le monde, certains sont bavards et se confient facilement.»

Emma apprécie aussi l'ambiance de travail: «Je suis contente de venir chaque jour, parce que j'aime ce que je fais, mais aussi pour l'équipe. Ici, tout le monde donne de sa personne et apprécie vraiment son travail.»

L'année prochaine, Emma se consacrera à sa passion: la musique. Elle souhaite écrire, composer et se produire, tout en gardant en tête d'autres projets, comme le journalisme, une autre voie qui l'attire.

En attendant, nous sommes ravis de bénéficier de son énergie et de son engagement. Merci Emma pour ta bonne humeur et ton implication! ■■■

Appels à votre soutien



Caritas Neuchâtel compte sur vous pour soutenir des personnes ou des familles en difficulté.

Mentionnez le numéro de l'appel que vous souhaitez soutenir sur votre bulletin de versement.

122 Séparation difficile

Monsieur C. s'est séparé de sa femme en décembre 2024. Le couple a trois enfants en bas âge. Monsieur a trouvé un appartement qui lui permettra d'accueillir ses enfants puisque la garde est partagée. Disposant de peu de moyens, une aide de votre part pour l'achat de mobilier de seconde main serait bienvenue. Avec **600 fr.**, Monsieur pourra acheter trois petits lits pour ses enfants et un meuble pour leurs habits.

123 Transport

Monsieur R. a été hospitalisé d'urgence et a reçu une facture de 950 fr. pour les frais d'ambulance. L'assurance maladie ne prendra qu'une partie de la facture. Monsieur a un faible revenu et votre intervention à hauteur de **400 fr.** représenterait un énorme soulagement pour cette personne.

124 Réparation de voiture

Monsieur S. travaille comme aide de cuisine et touche un petit salaire. Après son divorce, il s'est endetté et a été saisi par l'Office des poursuites. Son budget est très limité. Il a une petite voiture, nécessaire pour aller travailler, qui a besoin d'une réparation. Votre aide à hauteur de **400 fr.** serait bienvenue pour aider Monsieur à payer la facture du garagiste.

125 Soutien pour une radiographie

Au moment de la naissance du plus jeune enfant, un cancer a été diagnostiqué à la maman. Le papa, chamboulé par ces événements, a perdu son travail et la famille a subi une perte de revenu. À ce jour, Madame va beaucoup mieux et nous tentons de stabiliser le budget. Une ancienne facture de radiologie d'un montant de **460 fr.** est encore à régler. Monsieur avait eu un pépin durant son travail, qui n'a pas été considéré comme accident par la SUVA.

126 Pour voir clair

À la suite d'un burn-out, Madame a donné sa démission. De ce fait, Madame a été pénalisée et n'a pas touché de revenu durant un mois. Les factures, elles, ont continué d'arriver. Nous espérons maintenant que Madame réussisse un examen qui lui permettra une réorientation professionnelle. Grâce à ce nouvel emploi, Madame pourra faire face à tous ses frais. Nous vous sollicitons pour un montant de **500 fr.** pour une facture d'électricité et une taxe des déchets.

IBAN CH52 0900 0000 2000 5637 5

Merci de votre générosité !

Votre don, quel que soit son montant, permet à Caritas Neuchâtel de poursuivre son action.

En utilisant le code QR ou l'IBAN avec la mention « Appels à votre soutien », vous contribuez à aider les personnes ou familles en difficulté dont la situation est présentée ici. Si votre générosité devait dépasser notre demande, nous verserions l'excédent en faveur de notre service d'aide au désendettement des habitants du canton.

Je fais un don !

QR-facture



Adresses

Administration, Migration et Aide au désendettement

Rue du Vieux-Châtel 4

Case postale 209

2002 Neuchâtel 2

Téléphone_ 032 886 80 70

Email_ caritas.neuchatel@ne.ch

Lundi au vendredi_ 9h - 12h30

Rendez-vous

Rue du Collège 21

2300 La Chaux-de-Fonds

Téléphone_ 032 886 80 60

Email_ caritas.rdv@ne.ch

Épiceries

La Chaux-de-Fonds

Rue du Collège 13

2300 La Chaux-de-Fonds

Téléphone_ 032 964 12 70

Email_ caritas.epiceriecdf@ne.ch

Neuchâtel

Avenue de la Gare 39

2000 Neuchâtel

Téléphone_ 032 721 28 87

Email_ caritas.epiceriene@ne.ch

Horaire des Épiceries

Lundi_ 14h - 18h

Mardi à vendredi_ 9h30 - 12h30

et 14h - 18h

Samedi_ 9h30 - 13h30

Le Vestiaire

Rue des Terreaux 5

2000 Neuchâtel

Téléphone_ 032 725 54 00

Mardi à jeudi_ 9h - 12h

et 14h - 17h30

Vendredi_ 9h - 17h30

Samedi_ 10h - 16h

Espace des Solidarités

La Toque Rouge

Rue Louis-Favre 1

2000 Neuchâtel

Téléphone_ 032 721 11 16

Emails_ eds-cuisine@ne.ch

info@latoquerouge.ch

www.latoquerouge.ch

www.caritas-neuchatel.ch

SERVICE DE LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE



7/7j au prix de 19.-, livraison incluse

La Toque Rouge vous propose 365 jours par an, à midi:



des repas chauds et équilibrés



adaptés à votre régime



une carte saisonnière avec des prix différents

- Les repas peuvent être commandés par **téléphone** ou **par e-mail**.
- Nous **répondons de 8h à 12h** en semaine.
- Le week-end, nous consultons uniquement les messages laissés sur notre répondeur.
- Les commandes et modifications pour le jour même doivent nous parvenir avant 8h30.



032 721 11 16



info@latoquerouge.ch



Rue Louis-Favre 1
2000 Neuchâtel



www.latoquerouge.ch